

# Le Samedi

(JOURNAL HEBDOMADAIRE)

PUBLICATION LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE ET SOCIALE  
ORGANE DU FOYER DOMESTIQUEABONNEMENT: UN AN, \$2.50; SIX MOIS, \$1.25  
(Strictement payable d'avance)

Prix du Numéro, 5 Cents

Tarif d'annonce — 10c la ligne, mesure agate.

POIRIER, BESSETTE & C<sup>ie</sup>,  
Propriétaires.

No 35 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.

## La Circulation du "Samedi"

Nous tenons à porter à la connaissance du public annonceur le fait — important pour lui — que depuis deux ans la circulation du "SAMEDI" dépasse deux fois, et dans certains cas trois fois, celle de toute autre publication illustrée de langue française sur le continent américain, le "Monde Illustré" compris. Que les éditeurs de Journaux Illustrés qui croient pouvoir nous contredire acceptent la proposition suivante: si nous avons raison, ils verseront CENT DOLLARS à la caisse de l'Hôpital Notre-Dame; dans le cas contraire c'est nous qui ferons ce versement.

LES PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

MONTRÉAL, 17 NOVEMBRE 1900

## L'INSTRUMENT DE PUNITION



I

La maîtresse.—Latoune, avez-vous donné une tape à Landouille, après la classe de ce matin ?

Latoune.—Oui, parce qu'il me faisait des grimaces.

La maîtresse.—Très bien. Landouille est allé me chercher une baguette pour vous punir.

## CAUSERIE

L'éminent écrivain, Gaston Jollivet, a passé quelques jours en Angleterre pendant la période électorale. Il n'en a pas rapporté d'impressions bien flatteuses pour le système et les procédés chers aux Anglais. C'est surtout l'ingérence active des femmes dans la "cabale" et autour des bureaux de votation qui lui répugne.

Plus loin il rappelle que le comte de Franqueville, dans son ouvrage sur le parlement britannique estime qu'il y a vingt-cinq ans, la moyenne des dépenses électorales était de \$20,000. En 1880, l'ensemble des frais électorales avoués, dans une seule circonscription, le Westriding du Yorkshire, a dépassé \$1,200,000. Une loi de 1883 a eu beau, dans un sentiment louable, viser les dépenses électorales et les refréner sous peine de déchéance de l'élu, le premier souci d'un candidat désireux de réussir sera, d'ici longtemps, de mettre au jeu le plus de bank-notes possible, en tout cas plus que son concurrent.

Où passe cet argent ? D'abord, répond M. Jollivet, dans la poche de Sa Majesté, dont il paie les services. Des fonctionnaires impunément soldés par le candidat, quel scandale ! Cessons de nous esclaffer : les shérifs et autres agents ne sont nullement des prévaricateurs en acceptant l'argent du candidat. Le gouvernement les y autorise pleinement, en vertu du proverbe qui veut que toute peine mérite salaire. Après tout, ce n'est pas un acte du pouvoir exécutif qu'une élection. Le gouvernement n'a rien à voir à la victoire ou à la défaite de tel ou tel candidat ; il plane au-dessus des querelles des partis. Donc, si vous dérangez ses fonctionnaires pour votre élection, payez-les.

De même, l'Etat ne doit pas de local au candidat et il ne lui en fournit pas même contre de belles guinées sonnantes et réverbérantes. C'est aux candidats de se précautionner d'une installation centrale aussi confortable que possible, et l'on juge si, dans ce pays de steeple-chase, il s'exécute des courses au clocher entre candidats, pour s'assurer le meilleur hôtel ou l'auberge la plus propre de la localité.

Car tout se fait, tout se brasse dans ces hôtels, dans ces auberges. Taino dit que la mécanique des élections anglaises est "grossière, souvent sale". C'est dans les hôtels et les "inns" que le grand penseur a pu l'observer. C'est là que le candidat tient table ouverte, que l'ale et le whisky coulent

à flots pour les électeurs influents. C'est dans un arrière-salon de ces établissements comme ceux de M. Leatham, candidat à Wackefield, il y a un demi-siècle, consentant à payer quarante livres — mille francs — une brosse à cheveux valant trois schellings.

Vous remarquerez, continue M. Jollivet, que je viens d'écrire "arrangement" et non "marché", cette dernière opération étant jugée illicite par les casuistes anglais et, par conséquent, pouvant entraîner des responsabilités à la charge de l'élu. Aussi que fit, certain jour, un agent électoral né malin ? Dans une première chambre, il recevait les électeurs, convenait du prix et les faisait passer dans une autre pièce, où un second agent leur comptait la somme dite ; la convention et le paiement étant ainsi séparés, chaque agent pouvait déclarer qu'il n'avait point fait l'opération bilatérale appelée "un marché". C'est beau, le *distinguo* !

Mais ce qui étonne le plus M. Jollivet c'est que de toutes ces scories, de toutes ces impuretés électorales, par une contradiction bien anglaise, il sort, le plus souvent, quelque chose de très net. Cette détestable cuisine finit par servir un ragoût très présentable qui s'appelle un député anglais. Comparez un instant les deux produits du scrutin de l'un et de l'autre côtés de la Manche. En France, au cours de la Chambre n'assiste pas aux séances. Sur la moitié qui s'y montre, on ne compterait pas un dixième prêtant l'oreille aux discussions. Quand un député n'est pas membre d'une Commission, il ne fait rien ; quand il en est membre, il y va peu. Celle du budget, la plus importante, ne compte pas un tiers de ses commissaires à l'effectif, le jour des délibérations les plus graves. Au demeurant, à part un sixième de la Chambre qui travaille, c'est un métier de "faignant", comme dit le peuple, que celui de député français. Et quand on reproche à nos élus de trop peu s'occuper, que répondent-ils en manière d'excuse ? Qu'ils ont des occupations, qu'ils sont avocats, médecins, industriels. Soit ! Mais alors pourquoi touchent-ils une indemnité de neuf mille francs ?

En Angleterre, où ils ne touchent pas d'indemnité, les députés, médecins, avocats ou industriels, négligent volontairement l'exercice de leur profession pour leurs devoirs envers la patrie. Assidus aux séances, ils ne croient pas leur rôle de représentant de leur pays fini avec la clôture de la session. Ils se portent — et à leurs frais, ceux-là — sur tous les points du territoire où se présente une enquête intéressante à faire sur place, et ils ne s'en retournent qu'avec des monceaux de notes pour la reprise des travaux à Westminster.

MISTIGRIS.



II

Landouille.—Voici la baguette, madame.

## AU MEETING OUVRIER

L'orateur ouvrier.—Le temps approche où l'ouvrier jouira de tous ses droits. Vous joindrez-vous à moi dans cette campagne ?

Une voix.—Pas moi. Je vais être patron dans quelques semaines, s'il n'y a pas dérangement.

## ENTRE COPAINS

Latouffe.—Il ne t'a pas parlé ?

Lafolle.—Penses-tu qu'un distingué voleur de banques comme il l'est va condescendre à parler à un petit détresseur comme moi ?

## AMBITION ENFANTINE

Toto.—Je voudrais bien être Toto Latoune ?

La mère.—Pourquoi cela ? Tu es plus fort que lui, tu restes dans une plus belle maison, tu as plus de jouets et plus de cents à dépenser...

Toto.—Oui, mais il peut remuer les oreilles, lui !

## 1900 - Le Samedi-Noël - 1900

Notre grand numéro de Noël est en pleine préparation, et déjà nous pouvons assurer que non seulement il surpassera ceux des années dernières, mais que cette supériorité sera telle, qu'en vendant ce numéro à vingt-cinq ou cinquante cents, ce ne serait pas excessif.

Ce Numéro Comptera 60 Pages.

On y trouvera des illustrations en couleurs et autres nombreuses et d'exécution absolument artistique, des articles écrits spécialement pour cette publication et le commencement d'un GRAND FEUILLETON destiné au plus grand succès et choisi entre cent. Bref, ce numéro qui ne coûtera que cinq cents sera bienvenu partout, nous en sommes convaincus. Aussi conseillons-nous aux agents de ne pas négliger de nous faire parvenir le plus tôt possible leurs ordres pour le SAMEDI-NOËL, afin de ne pas se trouver de court comme l'an dernier.